
COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14 Décembre 2021

Présents : M. Jean-Louis FLORES Président,
Membres titulaires : Régis FRANCHI, Valérie HERKT, Michèle MARTIN, Martial ALIX.
Membres suppléants : HAROUN Thomas,
Membres suppléants (non votants) accompagnants leur membre titulaire.

Excusé(s)
Membres titulaires : Anne CABRIT, Jean-Paul PETIT, Gilles QUINTON
Membres suppléants : Norbert BUREAU, Marc GILLOT, LECOMTE Agnès, Virginie OMONT, Florie PENDIDO, Frédéric PLAGNOL, Sandrine MORIZET.

A été nommé secrétaire : Michèle MARTIN

La séance est ouverte à 18 H 09
Lecture et approbation du Compte rendu du comité syndical du 15/07/2021.

- **Délibérations** :

Investissement 2022 – ouverture de crédit

Considérant que certaines factures d'investissement doivent être réglées avant le vote du budget,

Sur proposition Du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Décide d'inscrire en section d'investissement pour l'exercice 2022, dans l'attente du vote du budget primitif, dans la limite de 25 % des crédits inscrits au budget primitif 2021,

Soit 25 % de 35 274.10 € (Dépenses d'investissement 2021 moins les emprunts)

= **8 818.53 €** montant maximum possible utilisable avant le vote du budget.

**Soit 2 000 € au chapitre 20 immobilisations incorporelles
et 6 818.53 € au chapitre 21 immobilisations corporelles**

Afin de permettre le paiement des factures en attente.

S'engage à reprendre les écritures dans le budget primitif 2022.

Subvention Voyage scolaire 2021 : école primaire :

Monsieur le Président fait lecture à l'assemblée de la demande de subvention faite par la Directrice de l'école primaire concernant le voyage scolaire qu'elle organise pour 2021.

Ce voyage se déroulera la semaine du 16 au 20 mai 2021 en Bourgogne avec la classe de Mme LEGARDINIER des CE2/CM1 et de Mme LE GUILLOU des CM1/CM2.

60 enfants de l'école sont concernés.

Monsieur le Président propose de subventionner ce séjour à hauteur de 90 € / enfants

L'assemblée du SIVOS, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** d'octroyer une somme de 90 € / enfant inscrit au voyage,
- **Dit** que cette somme sera imputée à l'article 6748 du BP 2022 du SIVOS,
- **Dit** que chaque commune membre du SIVOS participera à hauteur du nombre d'enfant de sa commune soit comme suit et à titre indicatif si tous les enfants participent au voyage :

Allainville aux Bois pour 10 enfants soit 900 €
Boinville le Gaillard pour 28 enfants soit 2 520 €
Orsonville pour 11 enfants soit 990 €
Paray Douaville pour 11 enfants soit 990 €

- **Accepte** de mettre à disposition des enseignants, 2 animateurs durant le voyage.

PROLONGATION DEROGATION RYTHME SCOLAIRE :

Le Président rappelle que depuis la rentrée 2018, sur le fondement du décret n°237-1108 du 27 juin 2017, la commune bénéficie d'une dérogation de l'organisation de la semaine scolaire. Cette dérogation arrivant à échéance à l'issue de l'année scolaire 2020/2021, il s'agit donc de formuler une nouvelle demande qui peut consister :

- A demander à titre dérogatoire le renouvellement, pour une période maximum de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur 4 jours hebdomadaires
- A adopter le cadre général avec une organisation du temps scolaire répartie sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin.

Les conseils d'écoles, lors de la séance du 19 octobre 2021 pour la maternelle et du 18 octobre 2021 pour l'élémentaire, se sont prononcés en faveur d'un renouvellement du régime dérogatoire.

VU les procès-verbaux desdits conseils d'écoles maternelle et élémentaire validant la demande de renouvellement de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours pour une durée maximale de 3 ans,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- De solliciter, à titre dérogatoire et pour une période maximale de 3 ans, le renouvellement de l'organisation des enseignements répartis sur 4 jours hebdomadaires, à compter de la rentrée scolaire 2021/2022,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents se référant au dossier.

Remboursement de dépenses :

Considérant que le SIVOS de la Pointe du Diamant n'a d'autre moyen de paiement que le mandat administratif,

1 / Considérant que Monsieur SOLVET, chauffeur du bus scolaire, a dû passer une visite médicale dans le cadre du renouvellement de son permis transport en commun,

Considérant que le médecin l'ayant reçu n'acceptait pas le règlement par mandat administratif, Monsieur SOLVET a dû régler lui-même la note d'honoraire du médecin.

2 / Considérant que l'achat d'un téléphone, compatible avec l'installation de la fibre, devait être acheté pour la garderie,

Considérant que ce téléphone a été acheté par M. FLORES sur un site internet spécialisé, pour une somme de 95.71 €,

3/ Considérant qu'une porte de l'école de Boinville doit être réparée,

Considérant que pour réparer cette porte une pièce spécifique a dû être achetée sur internet par M. HAROUN pour un montant de 26.10 €.

Il est demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Président à effectuer les remboursements à M. SOLVET, M. FLORES et M. HAROUN de ces dépenses dont les justificatifs sont annexés à la présente délibération, soit :

- 36 € à M. SOLVET,
- 95.71 € à M. FLORES,
- 26.10 € à M. HAROUN.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le comité syndical,

Autorise M. le Président à effectuer ces remboursements.

- **Points Divers :**

Restitution enquête de satisfaction service ALSH :

M.JULIEN Arnaud présente à l'assemblée le résultat de l'enquête de satisfaction proposée aux familles en octobre dernier.

Le résultat est le suivant :

Bilan de l'enquête de satisfaction sur le centre de loisirs 2021.

Fin octobre, nous vous avons distribué un questionnaire de satisfaction et d'amélioration. 55 questionnaires ont été distribués et nous en avons récupéré 28 soit 51%. Nous vous remercions pour le temps que vous avez pris en famille pour le remplir. Vos réponses ont été compilées dans ce bilan.

Lors d'un 1^{er} questionnaire émis en 2018, vos réponses et suggestions ont permis de profondes modifications dans l'organisation du centre (création du forfait semaine, création de la page Facebook ou la modification du goûter par exemple)

Résultats :

1. Les locaux.

- **Lors de votre première venue au centre de loisirs avez-vous trouvé le centre facilement ?**

Oui (27) 96% - **Non (1) 4%**

- **Trouvez-vous les locaux adaptés ?**

Oui (24) 86% - **Non (2) 7%** - **Pas d'avis (2) 7%.**

- Etes-vous satisfait de l'hygiène des locaux ?

Oui (21) 75% - Non (0) 0% - Ne sait pas (7) 25%.

- L'aménagement et l'agencement des locaux vous conviennent-ils ?

Oui (22) 79% - Non (2) 7% - Pas d'avis (4) 14%.

- Que pensez-vous de l'espace extérieur ?

L'espace extérieur est jugé principalement accueillant, sécurisant, propre et entretenu.

Remarques :

- Prévoir d'optimiser la grande cour commune à l'école avec des jeux et du matériel
- Espace d'accueil des parents trop petit.
- Manque de visite au préalable et d'accès des locaux aux parents.

Bilan

Au premier coup d'œil des résultats, on note une globale satisfaction au niveau des locaux.

Malgré tout, avec le protocole de la Covid nous demandant de ne pas regrouper les enfants d'écoles différentes, la hausse des effectifs et l'arrivée du mauvais temps nous empêchant de sortir, les locaux deviennent exigus.

Au niveau de l'hygiène, je suis content de noter que personne n'est insatisfait de la propreté des locaux. En effet, les locaux sont de base lavés chaque jour, mais avec le protocole sanitaire en cours ils sont lavés et désinfectés de nombreuses fois par jour. L'entretien des locaux est effectué entièrement par l'équipe d'animation.

Au niveau des remarques,

- Il est en réflexion d'aménager la cour avec des marquages au sol (jeux), du matériel sportif et du mobilier. Ce projet regroupe plusieurs partenaires et requiert une demande de budget.
- L'espace accueil des parents est indigne de notre objectif d'améliorer la communication entre les parents et l'équipe mais si nous respectons le protocole sanitaire à la lettre, l'accueil des parents doit se faire en extérieur. Cet accueil extérieur est envisageable sur la période d'été mais il nous paraît compliqué de le faire sur les périodes de mauvais temps.
- Une journée porte ouverte sera proposée dès que les conditions sanitaires le permettront.

2. Vie quotidienne

- Les horaires du centre répondent-ils à vos besoins ?

Oui (28) 100% - Non (0) 0%

- La semaine de fermeture sur les vacances de Noël gêne-t-elle votre organisation ?

Oui (2) 7% - Non (26) 93%

- La période de fermeture sur le mois d'été (4 semaines vous paraît) :

_Correct (11) 39% - Trop longue (16) 57% - Trop courte (1) 4%

Si trop longue, préféreriez-vous que le centre ouvre plus :

En juillet (9) 57% - En Août (4) 25% - Pas de fermeture (3) 18%

Bilan

Le centre est ouvert de 7h à 19h soit 12h par jour, et cela convient à 100% des familles, selon vos réponses.

La semaine de fermeture sur les vacances de Noël, ne paraît pas être un souci au niveau de votre organisation.

Plus les années avancent et plus la fermeture de 4 semaines en période estivale pose problème (22% en 2018, 57% aujourd'hui), certains aimeraient même une ouverture ininterrompue sur la période d'été.

Le goûter :

Convient-il à votre enfant ?

Oui (23) 82% - **Non (3) 11%** - **Sans avis (2) 7%**

Est-il assez diversifié ?

Oui (17) 61% - **Non (3) 28%** - **Sans avis (8) 11%**

Les quantités sont-elles suffisantes ?

Oui (23) 82% - **Non (2) 7%** - **Sans avis (3) 11%**

L'espace sieste vous paraît-il adapté ? Oui Non

Oui (13) 47% - **Non (1) 3%** - **Sans avis ou non concerné (14) 50%**

Bilan

Dans l'ensemble le goûter paraît satisfaisant à la majorité des personnes.

Nous nous basons sur le PPNS (le Programme national nutrition santé : <http://www.mangerbouger.fr>), qui dit que le goûter doit être constitué de fruits, de lait ou de produits laitiers, de produits céréaliers ou de pain. Nous faisons un planning sur 15 jours qui répond au maximum à ce programme tout en entrant dans le budget alloué. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas faire plaisir à tous, en effet il suffit de voir que certains trouvent que le goûter est trop sucré, d'autre qu'il y n'a pas assez de biscuits plaisir.

Exemple de planning



The image shows a 'Planning des goûters' (Snack Schedule) with a header featuring a chalkboard with 'Planning des goûters' written on it, a glass of milk, and some snacks. To the right is a circular logo with 'LE GOÛTER' and illustrations of a banana, a chocolate bar, and a cookie.

Lundi 08 Novembre :	Fruits frais / Délicieux
Mardi 09 Novembre :	Baguette / Nutella
Mercredi 10 Novembre :	Savane
Jedi 11 Novembre :	Fenié
Vendredi 12 Novembre :	Baguette / Confiture
Lundi 15 Novembre :	Baguette / Fromage
Mardi 16 Novembre :	Mousse au chocolat / galettes
Mercredi 17 Novembre :	Doo Wap
Jedi 18 Novembre :	Baguette / Chocolat
Vendredi 19 Novembre :	Compote / cookies

Ce planning sera dorénavant affiché à la porte d'entrée visible aux parents et mis sur Facebook car il est en effet affiché mais à la seule vue des enfants.

Au niveau de la quantité, le goûter est une collation qui n'a pas pour vocation de rassasier un enfant n'ayant pas mangé du tout le midi mais simplement de le faire patienter jusqu'au repas du soir.

« Le goûter est important car il va vous apporter le réconfort de fin de journée, vous empêcher de tout dévorer au repas du soir, réduire votre stress et vous permettre de mieux dormir » explique Séverine Jacinto, coach sportive formée en nutrithérapie.

3. La Communication

Êtes-vous assez informé de la vie du centre ?

Oui (25) 89% - **Non (3) 11%**

Si oui par quels moyens : Facebook, affichage, mailing, lors de l'accueil.

Considérez-vous que l'équipe d'animation est suffisamment à votre écoute ?

Oui (28) 100% - **Non (0) 0%**

Les moments d'échanges avec les parents sont-ils adaptés ?

Oui (27) 97% - **Non (1) 3%**

Souhaiteriez-vous qu'ils soient plus fréquents ?

Oui (7) 25% - **Non (18) 64%** - **Pas d'avis (3) 11%**

Votre enfant est-il content de venir au centre ?

Oui (27) 97% - **Non (1) 3%**

Êtes-vous satisfaits du relationnel ? Enfant – animateur :

Oui (27) 97% - **Non (1) 3%**

Animateur – parent :

Oui (28) 100% - **Non (0) 0%**

Remarques :

- Ouverture des salles permettant le mélange des enfants.
- Présentation des stagiaires.
- Certain animateur plus strict que d'autres.

Bilan

La communication a été un axe particulièrement travaillé depuis le dernier questionnaire et je me réjouis de voir que cela a porté ses fruits dans votre satisfaction.

Nous essayons de vous informer par plusieurs moyens possibles afin de toucher un maximum de personnes par notre page Facebook « centre de loisirs de Boinville », par affichage des plannings, des menus, par mailing en essayant de ne pas en envoyer de trop, ou tout simplement lors de votre accueil par oral. Bien que la page Facebook soit un levier facile et pratique pour nous, nous essayons de ne pas miser uniquement sur ce biais afin de ne pas exclure totalement les familles n'ayant pas ce moyen de communication.

Les 100 % de satisfaction au niveau de l'écoute de l'équipe est hyper important voir primordiale pour moi, car c'est par cette écoute et ce contact que nous pouvons régler la majorité des soucis ou incompréhension pouvant subsister.

Nous aimerions pouvoir refaire des moments de rencontre entre animateurs/parents autour d'activités ou soirée en commun dès que les conditions sanitaires nous le permettent.

Lors du dernier questionnaire à la question « Votre enfant est-il content de venir au centre ? » nous avons eu un résultat de oui à 70% et nous nous étions fixé comme objectifs de faire progresser ce chiffre en le rapprochant le plus possible des 100%, nous sommes donc ravis d'avoir atteint cet objectif en étant maintenant conscient qu'il faut maintenant maintenir cette satisfaction à ce niveau.

Remarques :

- Ouverture des salles permettant le mélange des enfants : Nous nous permettons de plus en plus de liberté en mélangeant les classes mais nous nous devons de maintenir un niveau de vigilance suffisant pour la sécurité de tous et pour maintenir la structure ouverte même en cas de cas positif en limitant le nombre de cas contact.
- Présentation des stagiaires : En effet l'équipe est parfois renforcée avec des stagiaires BAFA ou autres sur certaines périodes. Naturellement, les 1^{ers} jours, ces stagiaires se « réfugie » auprès des enfants sans particulièrement se mettre en avant auprès des familles. Il est pourtant utile qu'en tant que formateur, nous leur demandions de se présenter d'une façon ou d'une autre afin que les parents connaissent la présence de cet acteur supplémentaire dans la vie du centre.
- Certain animateur plus strict que d'autres selon des enfants : En effet, même si nous travaillons tous sur les mêmes règles de vie au sein du centre, certains animateurs ou animatrices peuvent paraître plus stricts ou d'autres plus cool selon la sensibilité de l'enfant. Cette différence de personnalité est également une force et permet à chaque enfant de se retrouver plus à l'aise avec tel ou tel personne en se confiant plus facilement avec l'un ou l'autre.

4. Les activités

Connaissez-vous le projet pédagogique du centre de loisirs?

Oui (19) 68% - **Non (9) 32%**

Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?

Oui (15) 79% - **Non (1) 5%** - **Pas d'avis (3) 16%**

Etes-vous satisfaits des activités proposées par le centre ?

Très satisfaisant (16) 57% - **Satisfaisant (12) 43%**
Moyennement satisfaisant (0) 0% - **Pas satisfaisant (0) 0%**

Sur les points ci-dessous entourer le niveau de satisfaction

- La variété des activités : **Très satisfaisant (15) 54%** - **Satisfaisant (7) 25%**
Moyennement satisfaisant (2) 7% - **Pas satisfaisant (0) 0%** - **Pas d'avis (4) 14%**

- La qualité des activités : Très satisfaisant (19) 68% - Satisfaisant (5) 18%
Moyennement satisfaisant (0) 0% - Pas satisfaisant (0) 0% - Pas d'avis (4) 14%

- L'adaptabilité des activités par rapport à votre enfant :

Très satisfaisant (18) 64% - Satisfaisant (6) 21% - Moyennement satisfaisant (1) 4% Pas satisfaisant (0) 0% - Pas d'avis (3) 11%

Remarques :

- Pas assez de sorties.
- Pas d'information sur les activités.
- Trop de dessin animé et de coloriages.

Quelles sont les types d'activités que vous et votre enfant aimeriez que le centre organise ?

- Sortie au zoo, à la bergerie, bowling, karting, parc, centre équestre ou à la piscine.
- Balade en forêt.
- Visite de ferme.
- Sortie vélo ou activités roller.
- Activités manuelles (origami, fabrication de déguisement, couture, ...)
- Activités sportives (tournoi de foot ou de sport, parcours sportif, city stade, ...)
- Découverte de la nature et jardinerie.
- Théâtre.
- Camp de plusieurs jours.

Bilan

Le projet pédagogique du centre de loisirs n'est pas connu par tous. Il est pourtant envoyé aux familles au moment de l'inscription de vos enfants (en cas d'inscription plus tardive et dans l'urgence il est possible d'un oubli), il est de plus affiché en papier dans le hall du centre. Ce projet est primordial et explique plus clairement les objectifs du centre et l'organisation de celui-ci. De ce projet doit en découler les différents projets d'animation et d'activités. Ce projet a été écrit par l'équipe d'animation.

Activités : Lors du questionnaire de 2018, c'était le point le moins positif qui avait été mis en lumière. C'est donc avec plaisir, que nous notons une grande progression sur ce point, vous êtes maintenant principalement « très satisfait » des animations proposées aussi bien au niveau de la qualité, de la variété ou de l'adaptabilité par rapport à votre enfant.

Pour être bien clair, nous appelons « activité », tous ce qui est noté sur les plannings et non les temps dit informels dans la journée. Lors de ces temps, les enfants jouent en autonomie relative, où chacun choisit quoi faire. À ce moment, les enfants choisissent de jouer au babyfoot, pour les grands, de dessiner, de colorier, de jouer au lego, au kapla, à la dinette, aux voitures, aux jeux de société, ... Ces temps informels sont, généralement, au moment des temps d'accueils du matin et du soir, ainsi qu'après le repas.

Notre but est d'encore progresser sur la qualité des animations et sur ces temps informels en augmentant le panel de jeux ou d'ateliers proposés aux enfants.

Nous aimerions également reproposez un camp de plusieurs jours lors de l'année scolaire prochaine.

Au niveau des remarques et des propositions :

- Pas assez de sorties :

Nous avons la chance d'avoir un bus de 33 places à disposition. Mais malgré tout, il faut prendre en compte, qu'à chaque sortie, nous mobilisons une personne du service technique (Bruno ou Jean-Jacques) qui ont chacun un planning déjà chargé. De plus, nous sommes maintenant souvent trop nombreux pour tous partir.

Il faut donc faire plusieurs trajets, si cela est possible, ou scinder les enfants et les animateurs en plusieurs groupe. Nous sommes donc les premiers à vouloir sortir le plus souvent possible, mais pour toute ces raisons (en plus du budget nécessaire), nous devons le faire avec parcimonie.

- Pas d'information sur les activités :

Les plannings sont affichés à la porte d'entrée et mis sur notre page Facebook.

- Trop de dessin animé ou de coloriage :

Au niveau de la télévision, nous faisons une activité « cinéma » généralement une fois par période entre chaque vacance et parfois une fois par vacances soit au grand maximum 8 fois par an. Au niveau du coloriage, nous ne faisons jamais d'activités coloriage mais certains enfants apprécient tout particulièrement cela, et en font donc de nombreux lors des temps informels, tout comme le pixel art ou le dessin au niveau artistique, pendant que d'autres passent la majorité de ces temps à jouer aux cartes, au lego ou au pet shop par exemple.

5. L'administratif

L'inscription de votre enfant a-t-elle été simple ?

Oui (26) 93% - **Non (2) 7%**

Les factures transmises sont-elles claires pour vous ?

Oui (28) 100% - **Non (0) 0%**

Etes-vous satisfaits des tarifs pratiqués ? :

- Tarif Forfait semaine vacances :

Oui (13) 46% - **Non (8) 29%** - **Pas d'avis/Pas concerné (7) 25%**

En prenant en compte que les réponses oui/Non : **Oui 62%** - **Non 38%**

- Tarif journée Mercredis et vacances :

Oui (8) 29% - **Non (11) 39%** - **Pas d'avis/Pas concerné (9) 32%**

En prenant en compte que les réponses oui/Non : **Oui 42%** - **Non 58%**

- Forfait Périscolaire :

Oui (7) 25% - **Non (9) 32%** - **Pas d'avis/Pas concerné (12) 43%**

En prenant en compte que les réponses oui/Non : **Oui 44%** - **Non 56%**

Remarques :

- Relance parfois trop rapide.
- Pouvoir payer en ligne, en CB ou en prélèvement.
- Recevoir la facture par mail.

- Tarif ½ journée mercredi ou vacances.

Bilan

Au niveau des inscriptions et des factures, vous ne rencontrez pas de problèmes particuliers.

Au niveau des tarifs, nous avons, bien entendu, plus de chose à dire, bien que les résultats obtenus restent dans des proportions proches de la parité satisfait / non satisfait.

Toutefois, cette partie sensible demande des explications et de la remise en question de tous. Il est à noter dans un premier temps que le budget nécessaire au fonctionnement du centre est un budget conséquent pour la taille de nos communes.

Pour pouvoir faire ce bilan, j'ai recherché les tarifs dans les centres de loisirs des environs en essayant de rester dans des proportions de taille de communes équivalentes par rapport à notre syndicat

Le forfait semaine des vacances est majoritairement satisfaisant. Il est assez unique car il n'existe dans aucune commune dont j'ai pu avoir accès aux tarifs. Si nous prenons le **tarifs journée Mercredi et vacances** pour les comparer aux autres communes, nous sommes dans la moyenne mais avec moins de tranches de coefficient familial. Par contre si nous appliquons le forfait pour un enfant qui vient 4 ou 5 jours par semaine, en vacances, cela nous donne un tarif plus avantageux qu'ailleurs.

Un forfait semaine (66€03 pour la tranche C par exemple) correspond à 3 jours (22€01 la journée), un enfant venant donc plus de 3 jours profite pleinement de ce forfait.

NOTE : lors de la facturation, il vous est appliqué automatiquement la tarification la plus avantageuse soit jours par jours pour une inscription de 1,2 ou 3 jours dans la semaine et forfaitaire pour une inscription de 4 ou 5 jours.

Forfait périscolaire : Ce forfait est sûrement le plus critiqué et celui qui demandera certainement une réflexion approfondie prochainement.

Ce forfait est calculé sur les 36 semaines d'école et payé sur les 10 mois de septembre à juin. Il a été créé pour lisser la facture annuelle en 10 échéances de même montant et de proposer un tarif bien plus avantageux que le tarif dit occasionnel. Mais il donne surtout l'impression de payer trop les mois avec les vacances scolaires et d'être trop rigide en cas d'absence.

Pour continuer mon jeu des comparaisons, j'ai dû aller chercher des communes plus grandes pour pouvoir trouver un centre périscolaire et il n'existe quasiment nulle part de forfait mais un tarif unique (soumis au quotient familial) pour le matin, le soir ou le matin ET le soir.

Les tarifs moyens trouvés sont d'environ 4€ pour un matin, 5€ pour un soir et 8€ pour le matin ET le soir avec des pénalités pour les présences non prévues à l'avance.

En transformant le forfait 4 jours en prix à la journée j'obtiens un tarif pour un matin d'environ 5€ pour un matin, 6.5€ pour un soir et 8.5€ pour le matin ET le soir, nous sommes donc bien sur un prix plus élevé.

La réflexion à avoir sera donc de savoir si on garde l'idée de forfait ou si on l'enlève.

Avantages du forfait : Tarif similaire chaque mois, pas d'inscription au préalable. **Inconvénients du forfait** : Pas de possibilité de changement ponctuel, besoin d'un système d'inscription chaque semaine ou chaque mois au préalable.

Des propositions seront soumises aux élus du SIVOS, afin de retravailler cette question en prenant en compte les besoins financiers de la structure. A suivre :

Remarques :

- Relance parfois trop rapide.

En effet vous recevez parfois une relance peu de temps après la facture, voir en même temps. Malheureusement, nous ne pouvons pas remédier à ce problème à notre niveau car cela dépend du temps mis au Trésor Public de St Arnoult (bientôt Rambouillet) et de Versailles à traiter les données. Ce long trajet est également la raison du décalage de 3 semaines, 1 mois entre la réalisation des factures et la réception de celles-ci chez vous.

Dans les deux premiers jours du mois, je rentre les présences de chaque famille et créer des factures qui sont traitées dans un premier temps à la trésorerie de secteur puis envoyées à la trésorerie de Versailles pour édition et envoi des factures papier. La relance est faite automatiquement 30 jours après la date de saisie des factures sans tenir compte de la date d'envoi de la facture.

- Pouvoir payer en ligne, en CB ou en prélèvement.

Il est possible de payer via TIPI, en carte bleue ou en virement sans aucun frais pour la famille dans un délai de 2 à 4 mois après réception de celle-ci.

- Recevoir la facture par mail.

La facture est envoyée par la trésorerie par voie postale.

- Tarif ½ journée mercredi ou vacances.

Un tarif ½ journée obligerait, dans un premier temps, la création de 4 tarifs différents pour chaque tranche de quotient (matinée, matinée avec repas, après-midi et après-midi avec repas). Au niveau organisationnel, cela compliquerait également les choses pour la continuité des activités, qui parfois, se déroule sur la journée complète.

6. Conclusion.

J'espère avoir répondu à toutes vos questions à travers ce bilan. En cas d'oubli ou si vous avez besoin de complément d'informations n'hésitez pas à venir en discuter directement.

Même si le but premier n'est pas de faire de l'autosatisfaction, il est malgré tout agréable de lire vos compliments et vos encouragements, et nous vous en remercions.

Merci à ceux qui auront pris le temps de lire ces 10 pages.

Arnaud et son équipe d'animation.

Restauration scolaire école élémentaire :

De nouvelles plaintes ont été remontées au secrétariat concernant la gestion du temps de restauration. M.JULIEN Arnaud ira faire un point avec les agents afin d'améliorer le service.

Achat / location nouveau copieur :

Suite à la demande de Mme FOURRET concernant le remplacement des photocopieurs actuels, imprimant en noir et blanc contre des photocopieurs couleurs, des devis ont été demandés auprès du prestataire. Un devis pour de la location avec maintenance et un devis avec achat du matériel et maintenance. L'assemblée valide l'achat et non la location. La commande va donc être passée afin que le matériel soit livré début 2022.

Rapport d'activité du SEY78 :

Monsieur le Président présente à l'assemblée le rapport d'activité 2020.

- **Questions diverses :**

Fin de la séance 20h06

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
FLORES Jean-Louis	GILLOT Marc
MARTIN Michèle	HAROUN Thomas
CABRIT Anne	BUREAU Norbert
PETIT Jean-Paul	LECOMTE Agnès
QUINTON Gilles	OMONT Virginie
FRANCHI Régis	PENDIDO Florie
ALIX Martial	PLAGNOL Frédéric
HERKT Valérie	MORIZET Sandrine